

NOTE AUX ASSOCIES

1. DEUXIEME EVALUATION ANNUELLE DU PLAN STRATEGIQUE 2023 - 2025

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, CENEO a rédigé sa deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2023-2025.

Elle est mise en ligne sur le site de l'intercommunale (www.ceneo.be) et reprend :

- le contexte dans lequel évolue l'intercommunale ;
- la stratégie de financement ;
- les actions stratégiques ;
- les indicateurs de performance ;
- le budget d'exploitation.

Proposition de décision :

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'approuver la deuxième évaluation annuelle du Plan stratégique 2023-2025.

2. AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION AU SEIN DU PARTENARIAT CERWAL

Contexte

Ce partenariat public-privé, qui a vu le jour en 2020, a pour objectif initial d'accompagner la création et la gestion de communautés d'énergie renouvelable (rôle de délégué) avec un focus spécifique sur les CER qui devaient être mises en œuvre sur les 30 PAE sélectionnés dans le cadre de la 3ème phase du projet ZELDA.

CerWal a, par ailleurs, piloté pendant plus de deux ans la première CER wallonne autorisée par la CWaPE, connue sous le nom d'HospiGREEN, laquelle regroupe des consommateurs publics.

Structure actuelle de l'actionnariat

Actionnaires	Détention du capital (en %)
HAULOGY.NET	51%
NOVA ENERGY WALLONIA	5%
CENEO	24%
SPI	7,5%
IN BW	7,5%
BEP	5%

Perspectives et réorganisation de l'actionnariat

Suite à une réflexion plus globale sur la cible de CerWal et à l'organisation de l'actionnariat de la structure, nous avons convenu, afin de pouvoir soutenir nos communes dans la mise en place de CER sur leurs territoires, qu'il serait opportun de faire de CerWal une structure 100% publique.

Suite à cette réflexion, en sa séance du 28 juin dernier, le Conseil d'administration de CENEO a été notifié de ce que les actionnaires privés, Haulogy.net et NOVA, ainsi que l'actionnaire public BEP souhaitaient céder leurs parts de la société.

Ceci a mené les actionnaires restants que sont CENEO, SPI et InBW à une nécessaire réflexion autour de la réorganisation de l'actionnariat comme suit :

Actionnaires	Détention du capital (en %)
CENEO	85%
SPI	7,5%
IN BW	7,5%

Dans cette nouvelle conjoncture partagée de tous, la perspective serait non seulement de mettre en œuvre des CER sur les PAE, mais aussi et surtout d'aider les communes associées à mettre en œuvre leurs propres CER en s'appuyant sur la structure d'accompagnement que deviendrait CerWal.

CENEO, forte de son expérience analogue en NEOVIA en ce qui concerne le déploiement solaire, se propose dès lors d'acquérir la totalité des parts proposées à la vente, soit 51% d'Haulogy.net, 5% de NOVA et 5% du BEP ; ce qui porterait sa participation en CerWal de 24% à 85% et la positionnerait comme actionnaire majoritaire de la nouvelle structure proposée.

Nonobstant l'accord de principe du Conseil d'administration du 17 octobre dernier mais surtout de la présente Assemblée générale, compétente en matière de prise de participation égale ou supérieure à 10%, les cessions des parts d'Haulogy.net et de NOVA ne seraient néanmoins conclues qu'après avoir reçu l'agrément de la SPI et d'InBW, conformément aux règles applicables en matière de cessions. La cession entre CENEO et BEP serait, quant à elle, libre.



**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2024**

Proposition de décision

Il sera proposé à l'Assemblée générale de marquer accord sur le rachat des 6.100 parts, proposées à la vente par NOVA, Haulogy.net et BEP, pour un total de 12.200 euros compte tenu du prix de cession fixé à 2 euros par action et donc, sur la prise de participation à hauteur de 61% supplémentaires.

3. NOMINATIONS STATUTAIRES

Sans objet.

